

■ **ATR Ambulances Sàrl**, à 1072 Forel (Lavaux), route Près-des-Bamps, CH-550-1054522-5. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 16 mai 2008. But: l'exploitation, en Suisse et à l'étranger, d'un service d'ambulance et de premiers secours, comportant notamment le transport de malades et blessés et un service sanitaire lors de diverses manifestations, ainsi que celle d'une centrale d'appel, de téléphonie et d'appel à l'aide (pour but complet cf. statuts). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital social: CHF 20'000. Apport en nature selon contrat du 16 mai 2008: ambulance pour CHF 17'000; en contrepartie, il est remis 170 parts de CHF 100. Associés-gérants avec signature individuelle: Weiss Sébastien, de Frenkendorf, à Perroy, avec 140 parts de CHF 100, président, et Kirchner Nicolas, de Chalais, à Saint-Légier-La Chiésaz, avec 60 parts de CHF 100. Organe de révision: Gesmandat S.A. (CH-550-0125361-8), à Aubonne. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel, à la dernière adresse communiquée.

Registre journalier no 6001 du 20.05.2008

(04491190 / CH-550.1.054.522-5)